

C

12 décembre 1961.

2374/Pers

Congé annuel.

A Monsieur le Sous-Préfet MBARUBUKEYE

A., *M/c de J. C. Prefet de Nyanga*

S/Couvert de Monsieur l'Administrateur de Territoire

de et à

NYANZA .-

Monsieur le Sous-Préfet,

Faisant suite à votre lettre du 29 novembre 1961 dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise de prendre quinze jours de congé.

Le Ministre,
L. MPAKANIYE.